PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 octobre 2026 à 18 h 30 Salle de la mairie

Le Maire Philippe HEITZ

Membres présents : Philippe HEITZ - Mathieu ROUSSEAUX - Élisabeth VILLARD - Charles DESGLÈNE - Jacqueline CHANSON – Denis LINOSSIER- Bernard VILARS – Marie MICHEL – Camille BOICHOT – Benoît LAFFONT – Océane BOURRIN.

Membre représenté : néant

Membre absent : néant

Secrétaire de séance : Camille BOICHOT

Le quorum de 6 est atteint.

Approbation du procès-verbal du 14 septembre 2026 à l'unanimité.

D2026-10- 59 : Acquisition terrains succession Jean-Claude REBOULET

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les héritiers de Monsieur Jean-Claude REBOULET ont informé la commune de la mise en vente de terrains qui jouxtent le nouveau bâtiment technique de la commune et la salle du Tilleul, à savoir les parcelles :
- AN 156 de 1 a 79 ca
- AN 159 de 66 a 20 ca
au prix de 4,26€ le M2.
Considérant l'existence de la zone AUL, inscrite au PLU de la commune comme zone constructible pour des équipements culturels et de loisirs, d'une surface d'environ 14 a 40 ca, qui couvre l'extrémité de la parcelle agricole AN 159,
Considérant la nécessité d'une réserve foncière, prévue au PLU, pour une rénovation complète de la salle polyvalente communale du Tilleul,
Considérant l'intérêt d'améliorer la circulation des engins autour du nouvel hangar technique,
Monsieur le Maire propose l'acquisition par la commune :
– de la parcelle AN 156
– de la seule partie constructible de la parcelle AN 159.
Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à unanimité
– l'acquisition de la parcelle AN 156 en totalité et de la partie constructible de la parcelle AN 159
au prix de 4,26€ le m2. La surface exacte acquise sera déterminée par le relevé topographique de la division de la parcelle AN 159.
– que les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de la commune,
– d'autoriser Monsieur le maire à effectuer toutes les démarches nécessaires.
– Me Bertrand SERVE, notaire à Félines, est désigné notaire pour la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15

Questions diverses :

- Information relative à la fongibilité des crédits du budget communal concernant le financement de l'achat de deux bandes de terrain correspondant aux pistes forestières dans la forêt de Taillard et concernant l'achat de matériel informatique (PC portable et disque dur externe) et d'outillage pour l'employé communal.
- Information relative à la fongibilité des crédits du budget annexe de l'eau et de l'assainissement : financement de l'étude de l'ONF par rapport à la rénovation du captage de Pré Boussieux.
- Proposition d'un devis de rénovation de la Madone du village par D. Poinard et A. Berne.

- Demande d'accueil à la salle du Tilleul d'un cours de danse régulier proposé par C. Ngombe Ngombe les mercredis en soirée en raison du trop petit nombre de participant.es pour son maintien à l'Espace Deôme.
- Demande de l'association OCS pour organiser son gala de danse annuel le 25 juin 2027 à la salle du Tilleul, avec possibilité d'accès à la salle une journée précédant ladite date pour une répétition générale.
- Point sur la consommation d'eau sur la commune : la consommation est actuellement de 63m3/jour, pour une production de 76m3. La situation tendue rend nécessaire la remise en service du pompage de Ceylionnas. Des devis ont également été effectués en vue de citernage si nécessaire.
- Mise en place d'une commission dédiée à l'aménagement de la place du village. Discussions relatives aux normes liées à l'autoconstruction et/ou l'achat de jeux pour enfants et à l'installation d'une cabane à la livres dans le cadre du réseau de lecture publique.
- Demande d'élagage en bord de route pour permettre le passage des engins agricoles, notamment sur les routes de Doivieux et Fanget. Celui-ci est à la charge des propriétaires, à qui un courrier sera adressé.
- Rangement du local des associations : une journée sera organisée pour transférer le matériel restant au hangar communal et organiser le local.
- Question concernant la rénovation de la scène à la salle du Tilleul, dont le plancher est à consolider.

Fin de la réunion à 20h30

Signatures

Le Maire



La Secrétaire de Séance

BOURRÉ

